

ça change la Ville



Saint-Etienne-du-Rouvray

Lettre d'information des Assises de la ville | décembre 2011 | N° 2

Inventer ensemble

Les Assises de l'éducation nous ont permis d'engager à plus de deux cents voix, le large et profond débat nécessaire à l'élaboration de notre Projet éducatif local. Ces riches contributions nous invitent à réfléchir sur la mobilisation de tous les acteurs de l'éducation, parents, professionnels, élus dans un contexte difficile pour les enfants et les familles: montée des inégalités sociales, augmentation de la précarité, temps de travail flexibilisé à outrance, recul organisé des moyens et du sens du projet même d'une éducation nationale.

Ces Assises nous ont également interpellés sur la place de l'enfant dans la ville. Une place à inventer dans les aménagements urbains, dans la répartition des équipements et services mis à sa disposition, dans l'organisation des temps de vie, dans la prise de décision. C'est un défi nouveau, ambitieux et exigeant lancé aux élus. Mais c'est aussi le but de nos Assises de la ville que de nous pousser à inventer ensemble.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller général



Assises de l'éducation: riches d'enseignements

Les premières Assises de l'éducation, tenues du 16 au 18 novembre, ont marqué les esprits par la qualité de la réflexion et des échanges qui viennent nourrir le Projet de ville, dans ses dimensions éducative, mais aussi sociale, urbaine et citoyenne.

Deux cent trente inscrits, plus de cent personnes à chaque séance de travail, trois jours de débats, d'échanges, d'ateliers de travail, de présentation de travaux de recherches... La réussite des premières Assises de l'éducation pourrait être affaire de chiffres. Mais pas seulement. Car ces Assises s'affirment riches d'enseignements à bien des égards.

Premier objectif atteint: celui de « qualifier » la démarche des Assises et du Projet éducatif local. En effet, la qualité des intervenants invités dans l'amphithéâtre D de ►

► L'université des Sciences a permis aux participants d'élargir singulièrement leur champ de vision et de questionnement. On pense aux problématiques de réussite scolaire, de plus en plus renvoyée vers les familles, manifestation d'une tendance de « l'école à externaliser les difficultés scolaires », pour reprendre l'expression du sociologue et animateur des trois jours de débats, Bernard Bier. Dans cette course à la réussite, le sociologue Pierre Perier nous a montré que les familles populaires étaient particulièrement en différend avec l'école, dont elles continuent d'attendre beaucoup, mais qui leur renvoie une image stigmatisante. Pour autant, démonter les mécanismes de fonctionnement de l'institution scolaire, ce n'est pas nécessairement montrer du doigt les enseignants, eux-mêmes aux prises avec ces difficultés. Il y a donc à explorer du côté d'une nouvelle relation de confiance entre acteurs éducatifs. On pourrait aussi souligner avec Julie Delalande l'évolution des logiques qui nous ont fait passer de la création d'espaces de grande liberté, ces terrains vagues aménagés dans les années 1970, à la notion d'autonomie très encadrée qui révèle les tendances sécuritaires à l'œuvre.

Autre fait notable, la forte participation stéphanaise à ces Assises et la multiplicité des partenaires de l'organisation, issus du conseil consultatif du Projet éducatif local. On a croisé des agents de la collectivité, parents d'élèves, élus, responsables d'associations, personnels d'institutions partenaires comme l'Éducation nationale

ou la Caisse d'allocations familiales intervenant sur le territoire... Autant dire que si ces Assises ont attiré largement au niveau régional, contribuant au rayonnement de la ville, les réflexions n'ont pas été conduites « hors-sol », mais en écho avec les réalités stéphanaises.



«Je n'aime pas la politique du résultat, je n'impose donc pas de tension à mes enfants, mais mon fils, cette année, a une pression très forte qui lui vient du collège. C'est un sujet à discuter avec les enseignants, mais ils ne sont pas toujours accessibles, surtout au collège.»

Martine, membre de la FCPE.

En dernier lieu, c'est sur le plan politique que ces Assises de l'éducation ont été les plus percutantes. À l'image de Frédéric Jésus, pédopsychiatre, venu interpellé sur la place qui revient aux enfants et aux jeunes dans les processus de décisions les concernant. Pas juste un droit à la parole mais, selon la Convention internationale des droits de l'enfant, un droit politique à donner son avis. Poussant plus loin la réflexion, Bernard Bier a fortement invité la Ville à viser haut dans son Projet éducatif local. Et dans son Projet de ville tout court, tant il est vrai que « cette utopie réaliste n'a de sens que dans le cadre d'un projet politique renouvelé, qui pose la démocratisation comme moyen et comme fin. »

> **Retrouvez l'ensemble des travaux des Assises sur www.saintetiennedurouvray.fr**

Assises en images





« Ces échanges nous ramènent à nos pratiques et notamment à la place qu'on donne aux parents. On sait qu'on est parfois trop directifs, qu'on crée des barrières, c'est intéressant de s'interroger sur nos façons de faire. C'est important que la mairie ait invité les agents à participer à ces Assises en leur disant: "vous avez tous une place quelles que soient vos missions". »
Violaine Herpin, agent de développement social à la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

« Ces Assises ont été très intéressantes. Avec tous les points de vue qui se sont exprimés et les échanges qui ont eu lieu, elles sont pour nous une source de remise en question de nos pratiques quotidiennes, mais aussi d'inspiration et d'enrichissement. »
Sandrine Bouillette, responsable Animalins à la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.



Débats, échanges, conférences, mais aussi initiatives associées sont venus nourrir la réflexion des Assises de l'éducation. À l'image de la conférence gesticulée donnée par Franck Lepage suivie d'un atelier, des cafés des parents menés lors des Animalins ou des animations proposées par l'Association du centre social de La Houssière.

Co-éducation : le jeu des rôles

La coéducation, ou comment permettre aux différents acteurs de l'éducation d'avancer ensemble.

Quelle rime avec protection, socialisation, instruction ou émancipation, l'éducation n'est pas chose facile. C'est pourquoi elle a tout intérêt à mobiliser une multitude d'acteurs. « *C'est un des fondements de la démarche co-éducative qui consiste à gérer ensemble cette complexité, à la fois stimulante et ambitieuse* », a souligné Frédéric Jésus, pédopsychiatre et consultant en matière de politiques éducatives locales. Agir ensemble entre adultes ? En associant parents, enseignants et élus ? Pas seulement. Car l'enfant a forcément son mot à dire. C'est d'ailleurs l'un des principes fondateurs de la démarche amorcée par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray qui, dans son Projet éducatif local comme plus largement dans son Projet de ville, entend « *redonner une place à part entière aux enfants* », comme l'a rappelé le maire, Hubert Wulfranc, en ouverture des Assises.

Reste que la co-éducation pose de nombreuses questions sur les relations d'échange, de dialogue, d'écoute qui peuvent se tisser entre ces différents acteurs dans cette double logique para-

doxale : éduquer c'est tenir la main... et la lâcher ! Quelques principes et pistes d'action ont émergé. Premier chamboulement d'idées proposé par Frédéric Jésus : le fait que les enfants ont des droits politiques à être entendus, consultés sur leur vie et leur ville. En second lieu, il conviendrait de replacer les parents comme « *les premiers experts de l'éducation* », avec la nécessité de « *reconnaître la légitimité des deux parents à participer au projet éducatif* ».

Ils ne sont pas seulement des sources de problèmes, ils sont aussi porteurs de solutions. »

Et l'école ? Souvent, « *l'école apparaît comme un monde impénétrable* », pour reprendre les termes de Pierre Périer. Sociologue et professeur en sciences de l'éducation à l'université de Rennes, il a tenté de décrypter quels étaient les freins à la participation des familles populaires. Avec d'un côté de fortes attentes vis-à-vis de l'école, mais aussi une certaine méfiance, de nombreux parents ne se sentent

pas à l'aise dans leurs relations avec les enseignants et le fonctionnement des écoles. D'ailleurs, qu'attend-on véritablement des parents ? Qu'ils fassent faire les devoirs des enfants, même s'ils ne parlent pas français où s'ils ont des horaires décalés ? Qu'ils interviennent ? Mais de quelle



« Dans les pratiques de loisir, sans que les enfants ne s'en rendent compte, on véhicule des valeurs et des savoirs. Je revendique le fait de participer à du loisir et que les loisirs contribuent aussi à l'épanouissement de tous »,
Linda Hamadouche, professeur de danse africaine.

manière dès lors qu'il s'agit de ne pas les cantonner à tenir les stands des fêtes de fin d'année... L'institution deviendrait ainsi un pouvoir, dont les classes populaires se sentent exclues parce qu'elles n'en possèdent pas les codes d'accès.

En privilégiant la complémentarité des acteurs, l'objectif serait de les réunir autour d'une table « ronde », insiste Frédéric Jésus, « *pour éliminer toute hiérarchie*. » Et une table ronde suffisamment vaste pour que chacun y trouve sa place, y compris les enfants.

La réussite : devoir commun

Comment organiser les échanges de méthodes, de pédagogies, d'expériences, harmoniser les temps et réunir les acteurs de la réussite éducative.

Pas facile de réunir autour d'une même table les différents acteurs de l'éducation. Moins facile encore d'agir en complémentarité. C'est à la fois un constat qui ressort des Assises et un obstacle à surmonter. « *Il y a encore des relations de type hiérarchique entre le scolaire, le périscolaire, le parascolaire* », a ainsi regretté Laurent Lescouarch, ►

► maître de conférence en Sciences de l'éducation à l'université de Rouen. Une hiérarchie mais aussi, souvent, la coexistence de formes d'éducation très différentes: le formel, l'informel et le non-formel. Très formelle, la pédagogie scolaire est organisée, évaluée, voire rigide. Au contraire informelle, la relation éducative au sein de la famille ne suit pas de plan. Mais elle est tout aussi efficace lorsqu'il s'agit d'apprendre à parler ou à marcher ! Ces différentes approches de l'éducation sont-elles liées aux formations des adultes qui les appliquent ? Quelles sont les autres qualités que les enfants auraient besoin de trouver auprès des adultes qui les accompagnent ? Quand l'élève n'a pas compris, faut-il lui faire re-faire ? Ne faut-il pas être capable de modifier une pédagogie qui ne peut pas être efficace avec tous ? « *Travailler plus pour apprendre plus, c'est un principe à discuter, peut-être vaut-il mieux travailler autrement !* », a lancé Laurent Lescouarch.

La question des devoirs a trouvé sa place dans ces questionnements. « *La mobilisation des familles autour des devoirs est un phénomène de grande ampleur*, a expliqué Séverine Kakpo, de l'université Paris VIII. 95 % des mères sont mobilisées sur cette tâche en élémentaire, 84 % au collège et 53 % au lycée. « *Dans*

ces conditions, selon Séverine Kakpo, « *il serait bon que l'école soit son propre recours, plutôt que d'exporter et de transformer les familles en auxiliaires pédagogiques* ».

Ce qui ne signifie pas que les parents et les familles n'ont pas leur rôle à jouer dans d'autres cadres et d'autres temps. Patrick Vassallo vice président de Tempo territorial, a montré comment et pourquoi la ville, dans ses missions d'intérêt public, avait intérêt à prendre en compte le temps de l'enfant, véritable marqueur social. Une intervention délicate qui suppose une coordination territoriale, non seulement avec l'école, mais aussi avec les autres acteurs locaux, sportifs, culturels et les familles. Agnès Cavet, chargée d'études et de recherche à l'Institut français de l'éducation, a présenté des expérimentations étrangères, montrant que certains pays ont cherché à augmenter le temps de classe, sans grands résultats. D'autres se sont donnés les moyens de mieux utiliser le temps. « *Dans certains pays, on travaille sur la synergie entre le temps scolaire et les autres temps éducatifs, avec parfois des lieux de vie qui fédèrent les activités scolaires, périscolaires et de loisirs* », a présenté la chercheuse. Une autre piste à explorer.

La ville comme territoire ami

La relation sensible entre l'enfant et la ville. Ou comment penser l'urbain à hauteur d'enfant.

Chaque société définit le modèle d'éducation qui lui correspond. Dans la société urbaine et de communication qui est la nôtre et alors que les enfants évoluent dans beaucoup de sphères éducatives (la famille, l'école, les centres de loisirs, les clubs sportifs...), « *nous avons à réinventer quelque chose qui a mis un siècle et demi à s'organiser* », souligne le sociologue Bernard Bier. Multitude des espaces de socialisation, accélération du temps, via les nouvelles technologies... Mais aussi l'apparition de politiques éducatives territoriales, à partir des années 1980, qui change aujourd'hui la donne. Depuis la décentralisation et la création des

zones d'éducation prioritaire (ZEP), les collectivités locales – et notamment les villes – sont devenues des acteurs des politiques éducatives. En s'appuyant sur les études qu'il a menées à Lyon, Jacques Donzelot, historien du social et sociologue de l'urbain, a voulu attirer l'attention sur les limites d'une rénovation urbaine qui ne prendrait pas en compte l'enjeu scolaire: « *On peut urbaniser les cités, mais ce n'est pas pour autant que les habitants des quartiers intégreront la ville* », a-t-il lancé. Un écueil qui guette les politiques publiques qui ne prendraient pas en compte une vision plus globale, associant l'approche urbaine, mais aussi sociale, culturelle, éducative.

Face à de tels enjeux, de nombreuses questions se bousculent sur la conception d'une ville accueillante pour les enfants. Le président du réseau français des villes éducatrices, Yves Fournel, adjoint au maire

de Lyon, a conscience du défi qui attend tous les acteurs de l'éducation et, au premier chef, les collectivités. Il faut apprendre à « *travailler ensemble, en passant des contrats pour inscrire nos actions dans la durée* », a-t-il insisté. C'est ce que la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a commencé à faire avec les Animalins, qui reposent sur un contrat avec l'Éducation nationale et la Caf de Rouen. Une première étape à consolider: « *Notre Projet éducatif local est un processus qui s'inscrit dans le temps*, a insisté Joachim Moysse, premier adjoint au maire, en conclusion des Assises. *Notre territoire a des potentialités, des ressources que nous devons mettre au profit de l'épanouissement et de l'expression des enfants* ». Une manière d'annoncer le travail à venir pour inventer un territoire qui deviendrait en lui-même « apprenant ». Une utopie ? Pas forcément: les Québécois l'ont fait.

Assises de la solidarité, un avant-goût du programme

Notez d'ores et déjà le prochain rendez-vous des Assises. Du 6 au 9 février, quatre soirées de débat sont programmées, placées sous le parrainage du président du Secours populaire, Julien Lauprêtre.

Les Assises de l'éducation à peine finies, se profilent déjà les premières Assises de la solidarité. Du 6 au 9 février, elles s'organisent autour de quatre soirées et quatre débats qui ne permettront pas de faire le tour de la – vaste – question, mais permettront quelques focus sur des problématiques générales, en lien avec les préoccupations stéphanoises. D'où l'invitation lancée au président du Secours populaire Julien Lauprêtre, qui ouvrira les Assises, lundi 6 février à un moment où les associations de solidarité, comme les services sociaux doivent faire face à une hausse continue des situations de précarité et de pauvreté. Le débat sera ensuite consacré à la tarification solidaire, à la fois pour évaluer le dispositif stéphanois mis en place en 2011, mais également pour questionner les volontés politiques et citoyennes en matière de solidarité locale.

Le 7 février, le débat s'organisera autour des enjeux liés à l'habitat et au maintien de l'autonomie des personnes, avec l'ensemble des acteurs locaux : bailleurs, Clic, CDAH, travailleurs sociaux, urbanistes... Mercredi 8 février, les échanges porteront sur l'offre de soin stéphanoise, et les conditions de l'accès au soin. Autrement dit : à quels soins et spécialités les Stéphanois ont-ils et devraient avoir accès. Mais aussi à quelles conditions alors que les dépenses de santé pèsent sur le budget des ménages. Enfin, jeudi 9 février, les Assises s'interrogeront sur la question du « non-recours », c'est-à-dire des raisons qui conduisent des personnes à ne pas bénéficier de leurs droits et des conséquences sur leurs conditions de vie.

« On est les premiers interlocuteurs des familles les plus isolées qu'on essaie de réorienter vers les structures de droit commun, alors c'est très intéressant pour nous de réfléchir aux façons de travailler, ensemble, avec les différents interlocuteurs impliqués, à des projets sociaux de territoire. C'est intéressant aussi de voir que toutes les villes ne s'emparent pas de la même façon de ces questions ! »,
Martin, éducateur de rue à Rouen.

**Une idée,
une proposition,
une question ?**

**Contact : Matthieu Charlionet,
chargé de la démocratie locale
mcharlionet@ser76.com
02 32 95 83 83**

Rendez-vous

du 6 au 9 février 2012 :

Assises de la solidarité

du 3 au 5 avril (à confirmer) :

Assises du développement durable

Juin : Assises du développement urbain

Aire de fête : Clôture des Assises

Comment s'investir ?

À chacun sa manière. Pour participer, et faire participer, chaque citoyen dispose d'outils pour se faire entendre. Tout d'abord, bien sûr par la participation aux réunions publiques, en échangeant via le site internet municipal, en relayant nos informations sur les réseaux sociaux... Vous pouvez aussi en devenant un acteur du Projet de ville : en restant informé grâce à cette lettre d'information, en faisant circuler l'information sur le projet à vos amis, voisins, collègues, en les incitant à s'inscrire à notre liste de diffusion...